

Relevé de décisions de la séance du 09/12/2025

Président de la séance : Philippe Gratadour

Autres membres présents et délibérants :

- Gilles Croquette
- Guy Hascoët
- Valérie Morel
- Pierre Noualhaguet
- Sarah Pischiutta
- Anne Pons
- Martine Ramel.

## **I - Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe  
Néant

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe  
Néant

## **II - Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104-35 du Code de l'urbanisme)**

### Avis conformes favorables

006324/KK AC : Modification simplifiée n°2 du PLUi de l'Est de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois (62)

Avis conforme défavorable  
Néant

## **III - Plan programme : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

005425/A PP : PLUi de la communauté de communes de la Picardie Verte (60)

## **IV - Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

2025-9158 : Parc éolien de 4 machines à Malpart (80)

2025-9159 : Parc éolien de 3 machines à Ribemont (02)

2025-9160 : Extension d'une activité de production d'alcool à Hesdin-la-Forêt (62)

006996/GUNENV : Réalisation d'une usine d'assemblage de camions électriques à Onnaing (59)

007097/A P : Construction d'une station de captage et de valorisation de gaz minier à Hulluch (62)

007101/A P : Lotissement de 11 lots destinés à accueillir des bureaux à Beauvais (60)

007174/A P : Réalisation et mise en exploitation de sondages de gaz de mine à Angres (62)

007190/A P : Parc éolien de 4 machines à Le Ployron (60)

007482/A P : Captage à Ecques (62)

**V - Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale**

Néant

**VI -Cadrages**

Néant

**VII-Autres dossiers**

Approbation de la convention MRAe-DREAL mise à jour

Le Président de séance,



Philippe GRATADOUR